

Rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au Canada

Édition 2024

Michael K. Barbour
Touro University California

Michael Canuel Ed.D.
Canadian eLearning Network

Randy LaBonte
Canadian eLearning Network

Jean Mongrain
CCJ Entreprises



Remerciements

Permettez-moi tout d'abord de remercier *LEARN* (Québec), *Virtual High School* (Ontario), *Vista Virtual School*, *Ontario Virtual School*, *Heritage Christian Online School*, Centre francophone d'éducation à distance, Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario, *Canada Agile Preparatory Academy*, *Edmentum*, *Kami*, *Mindshare Learning Report*, et le *Canadian eLearning Network (CANElearn)* pour leur généreux soutien et parrainage de ce rapport. Leurs conseils, suggestions et rétroactions ont également été utiles pour la rédaction de ce rapport. Un remerciement spécial à *Open School BC* pour la publication de ce document.

Je tiens également à remercier les personnes suivantes pour avoir fourni les informations utilisées dans la création des profils provinciaux, territoriaux et fédéraux.

Alexander (Sandy) MacDougall & Lael Radkey—Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de Nouvelle-Écosse

Mike Cusack & Nadine Lebouthillier—Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Alexandra Tessier—Ministère de l'Éducation (Québec)

Cathy Blacklock, Alex Eby, Joseph Colonna, Avril Harrichand, Bill Torrens & Gordon Stewart—Ministère de l'Éducation de l'Ontario

Shannon Magee & Chris Fredrickson—Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba

Marachi Madugba, Robert Warnock, Sheldon Ramstead, Rick Johnson & Jeff Bassendowski—Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Sophia Palahicky & Gabby Korcheva—Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique

Dave McInnes & Mark Connell—Ministère de l'Éducation du Yukon

Blake Wile—Ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest;

Secteur des Programmes et des Partenariats en Matière d'Éducation et de Développement Social des Services aux Autochtones Canada

Nous tenons aussi à remercier tous les nombreux intervenants clés, provenant de plusieurs juridictions, qui nous ont fourni des données et informations importantes à l'élaboration de ce rapport.

Michael K. Barbour

Chercheur fondateur, Rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au Canada

Table des matières

Remerciements	II
Résumé	IV
1. Introduction	1
1.1 Méthodologie	1
1.2 Comment lire le document	2
2. Survol national	3
2.1 Nature de la réglementation sur l'apprentissage en M-12	3
2.2 Nature de l'activité d'apprentissage à distance/en ligne M-12	4
2.3 Niveau d'activité en ligne pour les élèves de la maternelle à la 12 ^e année	7
2.4 Niveau d'activité de l'apprentissage mixte ou hybride pour les élèves de la maternelle à la 12 ^e année	9
3. Tendances de l'apprentissage en ligne	9
3.1 Disponibilité des données	10
3.2 Implications en termes de politique et de financement	12
3.3 Impact de la pédagogie de la pandémie	13
3.4 Niveau de participation à l'apprentissage en ligne	15
4. Résumé des révisions au profil des juridictions	17
4.1 Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L)	18
4.2 Nouvelle-Écosse (N.-É.)	19
4.3 Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É)	20
4.4 Nouveau-Brunswick (N.-B.)	21
4.5 Québec (Qc)	22
4.6 Ontario (Ont.)	23
4.7 Manitoba (Man.)	24
4.8 Saskatchewan (Sask.)	25
4.9 Alberta (Alb.)	26
4.10 Colombie-Britannique (C.-B.)	27
4.11 Yukon (Yn)	28
4.12 Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)	29
4.13 Nunavut (Nt)	30
4.14 Fédéral	31
5. References	32
6. Appel de commandites – 2025 Étude sur la situation du e-learning en M-12 au Canada	34

Résumé

La 17^e édition du rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au Canada décrit les changements survenus en matière de gouvernance et d'activités d'apprentissage en ligne au cours de la dernière année. Les profils juridictionnels décrivent l'activité et la nature de la gouvernance de chaque province et territoire, ainsi que pour les programmes autochtones de compétence fédérale. Le présent rapport ne décrit que les changements survenus, tandis que les profils complets sont disponibles sur le site Web de recherche du projet (<https://k12sotn.ca/>).

Au cours de l'année scolaire 2023-24, les élèves des treize provinces et territoires ont continué à participer aux possibilités d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année, les niveaux d'inscription de la plupart des provinces de l'Ouest demeurant supérieurs à la moyenne nationale. De nombreuses juridictions ont continué à avoir des programmes principalement basés sur le district, certains en combinaison avec des programmes provinciaux. L'exception se trouve principalement dans les provinces de l'Atlantique et dans le Nord du Canada, où la prédominance de programmes uniques à l'échelle de la province persiste. Alors que certaines juridictions, notamment l'Ontario, ont continué à offrir des possibilités d'apprentissage à distance, la plupart sont revenues à un enseignement principalement en classe avec des options d'inscription à des programmes d'apprentissage en ligne préexistants.

Les changements de politique et de financement provinciaux, suspendus pendant la pandémie et relancés dans de nombreuses juridictions, ont eu un impact sur les programmes provinciaux et de district. En Colombie-Britannique, la mise en œuvre des changements de politique retardés pour les écoles d'apprentissage en ligne provinciales et de district désignées a été pleinement mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2023-24. SaskDLC, une société d'État chargée de dispenser l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année en Saskatchewan, a commencé à inscrire des élèves en septembre 2023. L'apprentissage en ligne obligatoire en Ontario, et son impact subséquent sur l'inscription des élèves, a été entièrement mis en œuvre. Au Québec, une loi a été adoptée concernant le rôle principal de la salle de classe, l'environnement en ligne n'étant qu'un complément si nécessaire. Enfin, dans les provinces de l'Atlantique et les territoires du Nord, l'activité d'apprentissage en ligne est restée relativement statique au cours des cinq dernières années, même pendant la pandémie.

L'année scolaire 2023-24 a été marquée par un taux de réponse toujours faible des ministères de l'éducation à la demande de données sur les inscriptions qui a débuté pendant la pandémie. Bien que cette absence de réponse n'ait pas d'incidence sur la capacité à rendre compte de la nature de la réglementation dans chaque juridiction, elle a eu un impact sur la capacité à refléter avec précision le niveau d'activité dans certaines juridictions. Il convient de noter que depuis que l'Ontario a mis en place l'obligation pour les élèves de suivre deux crédits en ligne pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, à partir des élèves qui obtiendront leur diplôme en 2023-24, les chercheurs ont constaté une augmentation du rôle des programmes d'apprentissage en ligne des conseils scolaires, du Centre d'études indépendantes, ainsi qu'une augmentation significative des écoles privées en ligne en Ontario qui fonctionnent à l'échelle de la province, mais principalement comme des programmes internationaux, mais les données sur les inscriptions des élèves au cours de cette période n'ont pas été communiquées.

Le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada et les publications qui l'accompagnent sur le site Web de son projet, fournissent des renseignements essentiels et un aperçu de la façon dont les autorités éducatives et les gouvernements intègrent des approches appuyées par la technologie pour préparer les élèves à l'économie d'aujourd'hui et une société future dans laquelle l'utilisation de la technologie sera omniprésente. Le rapport et le site Web du projet fournissent une référence pour les éducateurs et offrent des informations, des conseils et des idées pour l'amélioration des politiques et des pratiques en matière d'apprentissage en ligne et d'apprentissage mixte.

1. Introduction

Ce rapport détaille les résultats de la seizième édition du rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada. Depuis 2018, le rapport imprimé se contente de décrire les changements survenus en matière de gouvernance et d'activités d'apprentissage en ligne au cours de l'année écoulée, tandis qu'un profil plus détaillé de chaque juridiction, et est accessible à l'adresse suivante : <https://k12sotn.ca/>.

1.1 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour recueillir les données de l'étude comprenait :

- un sondage envoyé à chacun des ministères de l'Éducation;
- des entrevues pour clarifier ou approfondir des réponses spécifiques reçues dans le sondage;
- une analyse des documents du ministère de l'Éducation, souvent disponible en ligne;
- des entrevues de suivi avec des intervenants clés dans de nombreuses juridictions.

L'enquête a été initialement envoyée aux ministères de l'éducation en août 2023. Des rappels ont été envoyés en octobre et en décembre. Comme le rapport annuel State of the Nation : K-12 e-Learning in Canada n'est pas conçu pour être un simple rapport des réponses des ministères, chaque année les chercheurs analysent également les documents gouvernementaux et les articles publiés par des organisations externes, y compris les médias . En outre, les chercheurs s'appuient sur leur vaste réseau de contacts professionnels à travers le pays pour vérifier les informations et obtenir des perspectives locales sur la manière dont les politiques énoncées fonctionnent réellement sur le terrain. Dans les cas où le ministère de l'éducation ne répond pas, l'analyse des documents et les entretiens avec les principales parties prenantes deviennent la principale source de collecte de données pour les profils juridictionnels. Le tableau 1 présente un résumé des principales sources de collecte de données juridictionnelles pour le rapport 2024.

Tableau 1. Sources de données primaires pour l'état des lieux de 2024 : L'apprentissage électronique de la maternelle à la 12^e année au Canada

	Sources de données primaires
T.-N.-L.	Analyse de documents
N.-É.	Ministère de l'Éducation
I.-P.-É.	Analyse de documents
N.-B.	Ministère de l'Éducation
Qc	Ministère de l'Éducation / Principaux intervenants
Ont.	Ministère de l'Éducation / Principaux intervenants
Man.	Ministère de l'Éducation
Sask.	Ministère de l'Éducation
Alb.	Principaux intervenants / Analyse de documents
C.-B.	Ministère de l'Éducation
Yn	Ministère de l'Éducation
T.N.-O.	Ministère de l'Éducation
Nt	Analyse de documents
Fédéral	Services aux Autochtones Canada

Pour compléter la collecte de données relatives aux profils provinciaux et territoriaux, les chercheurs ont préparé un sondage par programme individuel qu'ils ont envoyé à leur liste de contacts incluant tous les programmes de formation à distance, en ligne ou mixte en M-12 à travers le Canada. Bien que les programmes individuels puissent répondre au sondage tout au long de l'année, le sondage pour la collecte de données 2023-2024 a été envoyé à tous les contacts connus à trois reprises entre octobre et décembre 2024. Le taux de réponse au sondage par juridiction se trouve dans le *Tableau 2*.

Tableau 2. Réponses au sondage par programme individuel pour 2022-2023

	Nombre total de programmes	Nombre de réponses par programme	Taux de réponse
T.-N.-L.	1	0	0%
N.-É.	2	0	0%
I.-P.-É.	1	0	0%
N.-B.	2	0	1%
Qc	89+	1	0.3%
Ont.	584	2	8%
Man.	~38	0	0%
Sask.	20	0	0%
Alb.	47	8	17%
C.-B.	69	5	7%
Yn	2	0	0%
T.N.-O.	1	0	0%
Nt	0	-	-
Fédéral	4	1	25%
Total	860	17	2%

Le taux de réponse pour l'année scolaire 2023-24 est tombé à 2 %, en partie en raison de l'augmentation significative du nombre de programmes au Québec et en Ontario. Les réponses les plus récentes que les chercheurs de L'état des lieux : L'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada, quelle que soit la date à laquelle elles ont été reçues, sont incluses dans les profils provinciaux, territoriaux et fédéraux qui se trouvent à l'adresse <https://k12sotn.ca/francais/donnees/>

1.2 Comment lire le document

Le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada vise à fournir un aperçu de l'état de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada. L'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année est défini au sens large pour inclure toutes les formes d'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année, ainsi que l'apprentissage mixte ou hybride qui peut se produire dans le contexte de l'enseignement en présentiel dans les écoles.

Ce rapport continue de commencer par une brève description de nouveaux documents de référence sur des questions ou défis, suivi d'un aperçu national de l'apprentissage à distance, en ligne et mixte de la maternelle à la 12^e année au Canada. Les profils juridictionnels complets continuent d'être disponibles à l'adresse électronique suivante : <https://k12sotn.ca/francais/donnees/>

De plus, le site web du projet comprend des vignettes et des documents de référence sur des questions ou défis. Les vignettes ont généralement pris la forme de récits ou d'histoires d'une ou deux pages conçus pour fournir une perspective plus personnalisée de la façon dont certains des programmes d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année ont été conçus, livrés et soutenus, ainsi que de l'impact qu'ils ont eu du point de vue de divers

administrateurs, enseignants, élèves et parents. Les documents de documents de référence sur des questions ou défis, qui font généralement de trois à cinq pages, fournissent une discussion plus détaillée sur une série de questions actuelles et pertinentes pour la conception, la prestation, le soutien et la réglementation de toutes les formes d'apprentissage électronique de la maternelle à la 12^e année au Canada. Depuis 2022, ces caractéristiques font l'objet d'un effort continu et sont affichées uniquement sur le site web du projet.

2. Survol national

La cohérence des tendances générales, tant dans la nature de la réglementation que dans le niveau d'activité de l'apprentissage électronique de la maternelle à la 12^e année, demeure un thème du rapport L'état de la nation 2024 : L'apprentissage électronique de la maternelle à la 12^e année au Canada. Bien qu'il y ait eu chaque année des changements mineurs, la portée globale de l'apprentissage électronique au Canada est généralement restée fiable.

2.1 Nature de la réglementation sur l'apprentissage en M-12

La nature spécifique de la réglementation de l'apprentissage à distance, en ligne et mixte de la maternelle à la 12^e année est restée assez stable au cours des dix-sept années qu'a duré le rapport État de la nation : apprentissage électronique de la maternelle à la 12^e année au Canada : L'état de la nation : L'apprentissage électronique de la maternelle à la 12^e année au Canada. Bien que de nombreuses provinces et territoires continuent de faire référence à l'enseignement à distance dans la loi sur l'éducation ou la loi sur les écoles, dans la plupart des cas, ces références définissent simplement l'enseignement à distance ou donnent au ministre de l'éducation de cette province ou de ce territoire la capacité de créer, d'approuver ou de réglementer l'enseignement à distance de la maternelle à la 12^e année. Nombre de ces références sont également devenues obsolètes compte tenu des réalités actuelles de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année. Le tableau 3 présente un résumé des réglementations montrant que la tendance la plus dominante affectant la réglementation de l'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année est qu'environ un tiers de toutes les juridictions utilisent des manuels de politique pour réglementer l'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année, parfois en combinaison avec un accord formel ou un contrat.

Tableau 3. Sommaire de la réglementation de l'apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12 par province ou territoire

	Législation	Recueil de politiques	Accord	Protocole d'accord
T.-N.-L.				
N.-É.	✓			
I.-P.-É.	✓			
N.-B.		✓		
Qc	✓		✓	
Ont.		✓	✓	
Man.	✓	✓		✓
Sask.	✓			
Alb.	✓	✓		
C.-B.	✓		✓	
Yn	✓			✓
T.N.-O.	✓	✓		✓
Nt	✓			✓
Fédéral	✓			

L'année scolaire 2023-24 a vu la poursuite ou la mise en œuvre complète de plusieurs changements législatifs et réglementaires qui avaient débuté les années précédentes. Par exemple, l'obligation pour les élèves de suivre deux crédits en ligne pour obtenir leur diplôme d'études secondaires en Ontario est entrée en vigueur pour les élèves qui ont obtenu leur diplôme à la fin de l'année scolaire 2023-24 (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2022). Le gouvernement de la Saskatchewan a commencé à utiliser sa nouvelle définition de l'apprentissage en ligne et a créé la Saskatchewan Distance Learning Corporation, comme indiqué dans l'Education Amendment Act, 2023 qui a été adoptée en décembre 2022. De même, le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique a achevé la mise en œuvre complète du cadre législatif résultant de la loi de 2020 modifiant les lois sur l'éducation (Education Statutes Amendment Act, 2020). Il y avait un potentiel de changement réglementaire au Manitoba, car le rapport intitulé Manitoba's K to 12 Education Action Plan avait chargé le ministère de l'Éducation de « développer une stratégie provinciale d'apprentissage à distance, y compris une école secondaire en ligne, pour améliorer l'accès aux programmes et à l'apprentissage dans toute la province » (Manitoba Education and Early Childhood Learning, 2022, p. 15 et 23). Cependant, le changement de gouvernement à l'automne 2023 a mis en suspens la mise en œuvre de ce plan d'action.

En fait, il n'y a eu qu'une seule juridiction où un changement de réglementation a eu lieu au cours de l'année scolaire 2023-24. Le gouvernement du Québec (2023) a adopté le Projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation en décembre 2023, qui a rendu les services de formation à distance possibles, par voie réglementaire, dans deux contextes : (1) les situations exceptionnelles ou imprévisibles et (2) les services particuliers d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier. L'adoption de ce projet de loi a essentiellement donné force de loi à la décision judiciaire rendue dans l'affaire *Karounis c. Procureur général du Québec*.

Dans les autres juridictions, la nature de la réglementation a peu ou pas changé.

2.2 Nature de l'activité d'apprentissage à distance/en ligne M–12

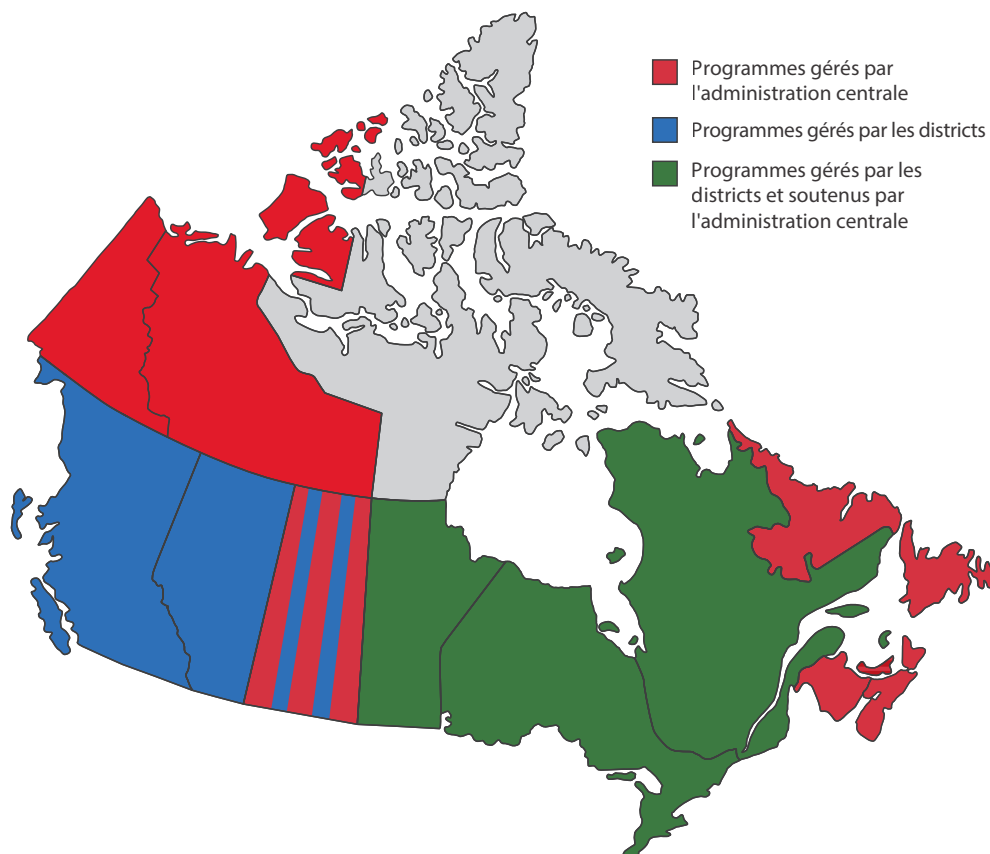
Les élèves des treize provinces et territoires continuent d'avoir la possibilité de participer à des programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année. De même, si les types de programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année qui existent dans l'ensemble du pays ont tendance à être cohérents d'une année à l'autre, des changements mineurs se produisent également chaque année. C'est dans ces changements mineurs que les classifications nettes que l'équipe de recherche a utilisées dans le passé deviennent quelque peu problématiques. Historiquement, l'équipe de recherche a décrit la nature des activités d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année comme relevant de l'une des quatre catégories suivantes

1. Programme provincial unique
2. Programmes principalement basés sur les districts
3. Combinaison de programmes provinciaux et de programmes de district
4. Utilisation de programmes d'apprentissage en ligne d'autres provinces

Cependant, cela a souvent conduit à des incohérences dans la façon dont les données ont été comprises. Par exemple, il existe deux programmes provinciaux au Nouveau-Brunswick (un anglophone et un francophone). L'Île-du-Prince-Édouard a un seul programme provincial, mais elle utilise également des programmes d'apprentissage en ligne d'autres provinces, tout comme le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les programmes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient traditionnellement basés sur les districts, mais dans chaque cas, les programmes avaient la possibilité de servir les élèves soit dans leur propre district, soit à l'échelle de la province - selon le souhait du programme individuel. Ces limitations sont devenues plus nuancées chaque année.

En raison de ces limites, l'équipe de recherche modifie la façon dont elle décrit la nature de l'activité des programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année pour se concentrer sur le lieu de contrôle et de soutien de ces programmes (voir la figure 1). Plus précisément, il s'agit de savoir si les programmes sont contrôlés et/ou soutenus au niveau de la province ou du district.

Figure 1. Types de programmes d'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada



Comme illustré ci-dessus, les quatre provinces du Canada atlantique et les deux territoires du Nord canadien qui offrent des programmes à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année ont des programmes gérés par l'administration centrale, soit par le ministère de l'Éducation (c.-à-d. directement ou indirectement), soit par une organisation désignée et indépendante. Dans ces exemples, l'administration et la prestation du programme lui-même, ainsi que l'embauche des dirigeants et des employés, sont gérées de façon centralisée. Par exemple, Terre-Neuve-et-Labrador dispose d'un seul programme géré de manière centralisée, le Centre for Distance Learning and Innovation (Centre pour l'apprentissage à distance et l'innovation). De même, la Nouvelle-Écosse dispose de deux programmes gérés de manière centralisée, la Nova Scotia Virtual School et le Nova Scotia Independent Online Learning program. Les deux territoires ont également des programmes gérés de manière centralisée, l'Aurora Virtual School (Yukon) et le Northern Distance Learning (Territoires du Nord-Ouest), et le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont tous deux des programmes gérés de manière centralisée par le ministère de l'Éducation.

Cependant, le Québec, l'Ontario et le Manitoba ont des programmes gérés par les districts et bénéficiant d'un soutien central. Ce soutien peut prendre la forme de licences pour les outils spécifiques nécessaires à la mise en œuvre du programme (par exemple, un système centralisé de gestion de l'apprentissage) ou la fourniture d'un contenu de cours asynchrone (par exemple, un référentiel de cours en ligne). Elle peut également prendre la forme d'une coordination des ressources humaines ou d'autres services programmatiques. Dans certains cas, le soutien centralisé provient du ministère de l'éducation, mais dans d'autres cas, il prend la forme d'organisations tierces. Cependant, dans chaque cas, l'administration réelle du programme se fait au niveau du district. Par exemple, la Société de formation à distance

donne accès au contenu des cours et aux tuteurs pour les programmes d'apprentissage à distance gérés par les conseils scolaires au Québec. De même, LEARN donne accès à des tuteurs et à des ressources asynchrones aux conseils scolaires anglophones du Québec. Le ministère de l'éducation de l'Ontario fournit un système centralisé de gestion de l'apprentissage et un contenu de cours asynchrone, ainsi que des ressources humaines sous la forme de facilitateurs technologiques pour chaque conseil scolaire. Parallèlement, des organismes tels que l'Ontario eLearning Consortium et le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario assurent une coordination centralisée des services. Cependant, chaque commission scolaire reste responsable de la gestion de son propre programme d'apprentissage en ligne. De même, au Manitoba, le ministère de l'éducation et de la formation fournit un système centralisé de gestion de l'apprentissage aux divisions scolaires individuelles qui souhaitent gérer leurs propres programmes d'apprentissage à distance, ainsi que la coordination et la technologie pour les divisions scolaires rurales qui souhaitent s'engager dans l'option de médiation par l'enseignant.

La dernière catégorie est celle des programmes gérés par les districts, qui comprend l'Alberta et la Colombie-Britannique. Dans ces deux juridictions, les programmes publics sont gérés au niveau du district ou du conseil scolaire. En Alberta, les programmes ont la possibilité de fonctionner au sein de leur propre district ou au niveau provincial - et, en fait, le modèle de financement encourage les programmes à fonctionner au niveau provincial. En revanche, en Colombie-Britannique, les programmes de district ne peuvent fonctionner qu'au niveau du district (c'est-à-dire en tant qu'écoles d'apprentissage en ligne de district), à moins qu'ils n'aient déposé une demande auprès du ministère de l'éducation et de la garde d'enfants et qu'ils aient été approuvés pour fonctionner au niveau provincial (c'est-à-dire en tant qu'écoles d'apprentissage en ligne provinciales).

La seule exception au système de classification actuel est la Saskatchewan, qui est codée à la fois comme des programmes gérés par l'administration centrale et des programmes gérés par les districts. À partir de 2023-24, le Saskatchewan Distance Learning Centre a été créé en tant que société d'État du Conseil du Trésor pour devenir le centre d'éducation en ligne géré de manière centralisée pour la province. Parallèlement, il existe encore de nombreux programmes gérés par des divisions scolaires individuelles.

L'un des aspects de ce nouveau système de classification est qu'il ne tient pas compte des juridictions où il existe des programmes privés ou indépendants d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année. La figure 2 présente toutes les juridictions où des programmes privés ou indépendants sont connus pour fonctionner.

Figure 2. Programmes privés d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada



À l'heure actuelle, quatre juridictions disposent de programmes privés ou indépendants d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année. Dans chaque juridiction, la nature de l'apprentissage en ligne privé ou indépendant de la maternelle à la 12^e année varie considérablement. Par exemple, la grande majorité des programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année en Ontario sont privés ou indépendants. De même, les plus grands programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année en Ontario sont gérés par des écoles indépendantes, même si l'activité globale des programmes d'enseignement à distance et en ligne privés ou indépendants de la maternelle à la 12^e année ne représente qu'une faible proportion de l'activité globale d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année. Inversement, le nombre de programmes privés ou indépendants d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique est beaucoup plus faible - à la fois en termes de proportion de programmes privés par rapport aux programmes publics et de niveau d'activité. Par exemple, seuls 10 des 47 programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année en Alberta et seulement deux des 20 programmes en Saskatchewan étaient gérés par des écoles privées ou indépendantes. De même, les inscriptions à des programmes privés ou indépendants en Colombie-Britannique ne représentaient qu'environ 20 % du nombre total d'élèves de la maternelle à la 12^e année participant à l'apprentissage à distance et en ligne.

2.3 Niveau d'activité en ligne pour les élèves de la maternelle à la 12^e année

En ce qui concerne le niveau d'activité d'apprentissage à distance et en ligne au Canada, la population totale de la maternelle à la 12^e année au Canada pour 2023-24 était d'environ 5,5 millions d'élèves. Selon les données d'inscription réelles et estimées, le nombre d'étudiants engagés dans l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année était de 392 454, soit 7,1 % de l'ensemble de la population étudiante de la maternelle à la 12^e année (voir le tableau 4).

Tableau 4. Sommaire de l'activité de l'apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12, par province et par territoire en 2021-2022

	Nombre d'élèves en M-12	Nombre d'inscriptions en apprentissage à distance et en ligne	Pourcentage
T.-N.-L.	63 805	~950	1,5 %
N.-É.	133 531	2 974	2,2 %
I.-P.-É.	20 131	~200	1,0 %
N.-B.	102 934	6 087	5,9 %
Qc	1 157 761	~50 000	4,3 %
Ont.	2 054 336	~150 000	7,3 %
Man.	214 132	~6 300	2,9 %
Sask.	195 582	15 581	8,0 %
Alb.	766 280	~80 000	10,4 %
C.-B.	696 422	75 823	10,9 %
Yn	5 960	367	6,2 %
T.N.-O.	8 700	172	2,0 %
Nt	10 902	-	-
Fédéral	~117 940	~4 000	3,4 %
Total	~5 548 416	~392 454	7,1 %

Note : le symbole ~ ci-dessous signifie que des données approximatives ont été fournies par plus d'une source

L'examen des données permet de regrouper les provinces et territoires en trois catégories. Premièrement, la majorité des provinces de l'Ouest canadien continuent d'afficher des niveaux de participation à l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année bien supérieurs à la moyenne nationale (c.-à-d. la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique). Deuxièmement, alors qu'historiquement le centre du Canada a toujours eu des niveaux de participation proches de la moyenne nationale, cette année, seule l'Ontario s'est retrouvée dans cette catégorie. Il est intéressant de noter que la croissance continue du Territoire du Yukon l'a propulsé dans cette deuxième catégorie. Troisièmement, les juridictions du Canada atlantique (c.-à-d. le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) et la plupart des juridictions du Canada septentrional (c.-à-d. les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) ont une proportion relativement faible d'élèves de la maternelle à la 12^e année qui participent à l'apprentissage à distance et en ligne. Enfin, le Manitoba continue d'être une exception dans cette catégorie, avec un niveau d'activité beaucoup plus faible que dans le reste de l'Ouest canadien.

Comme nous l'avons mentionné, il est difficile de déterminer pourquoi certaines juridictions se retrouvent dans chacune des catégories. Il y a des juridictions qui ont des niveaux importants d'exigences législatives et/ou réglementaires - comme la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse - qui se trouvent dans des catégories qui sont à l'extrémité opposée du spectre (par exemple, la Colombie-Britannique dans la proportion élevée d'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12^e année, tandis que la Nouvelle-Écosse se trouve dans la catégorie de la faible proportion). De même, certaines juridictions qui ont peu d'exigences législatives et/ou réglementaires - comme l'Alberta et le Manitoba - se trouvent également dans des catégories opposées. Il n'y a toujours pas de véritables tendances qui expliquent pourquoi une juridiction a un niveau d'engagement plus élevé ou plus faible dans l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année, et tout effort pour appliquer un raisonnement serait politique, idéologique ou intéressé.

L'année scolaire 2023–24 a poursuivi la tendance du retour des niveaux de participation à une trajectoire pré-pandémique en ce qui concerne la proportion d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12^e année (voir le tableau 5 ci-dessous).

Tableau 5. Inscriptions aux programmes d'apprentissage à distance et en ligne en M-12 au Canada

Année	Nombre d'élèves inscrits à la formation à distance	Pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance ou en ligne
1999-2000*	~25 000	0,5 %
2008-2009	~140 000	2,7 %
2009-2010	150 000 - 175 000	2,9 % - 3,4 %
2010-2011	207 096	4,2 %
2011-2012	245 252	4,9 %
2012-2013	284 963	5,2 %
2013-2014	290 185	5,4 %
2014-2015	311 648	6,0 %
2015-2016	293 401	5,7 %
2016-2017	277 603	5,4 %
2017-2018	263 686	5,1 %
2018-2019	299 320	5,9 %
2019-2020	310 582	6,0 %
2020-2021	387 385	7,3 %
2021-2022	399 847	7,6 %
2022-2023	~360 363	6,6 %
2023-2024	~392 454	7,1 %

* (Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2000)

La nature de la collecte des données s'étant stabilisée au cours des premières années de cette étude, la tendance historique est que le niveau des activités d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année a augmenté d'environ 0,5 % ou moins chaque année. Si l'on exclut les années scolaires 2020-21 et 2021-22, qui ont été artificiellement gonflées en raison de la pandémie, cette tendance existe depuis l'année scolaire 2017-18 environ.

2.4 Niveau d'activité de l'apprentissage mixte ou hybride pour les élèves de la maternelle à la 12^e année

Comme nous l'avons expliqué dans les rapports précédents, des données sur l'apprentissage mixte ou hybride sont recueillies depuis l'année scolaire 2014-2015. Toutefois, comme la grande majorité des juridictions ne font pas de suivi formel de la participation aux programmes d'apprentissage mixte ou hybride, ces données ne sont pas très fiables. Les éditions précédentes du rapport ont indiqué que les juridictions comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, où les données fournies par les ministères se fondent sur le nombre de comptes d'élèves figurant dans le système provincial de gestion de l'apprentissage, mais elles ne signifient pas que ces élèves utilisent réellement ces comptes ou s'en servent à des fins d'apprentissage mixte ou hybride. Ces données excluent également les élèves et les enseignants qui pourraient participer à des activités, à des cours et à des programmes d'apprentissage mixte ou hybride n'utilisant pas le système de gestion de l'apprentissage provincial. Il est à noter que les activités d'apprentissage mixte ont été estimées à partir des données collectées par les sondages des programmes individuels, et que ceux-ci ne sont diffusés qu'aux programmes d'apprentissage en ligne, c'est-à-dire principalement aux programmes qui étaient principalement engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne. Donc si l'école *Villanova Junior High* à Conception Bay South, Terre-Neuve-et-Labrador, ou l'école publique *Forest Glade* à Windsor, Ontario, ou l'école *Okanagan Mission Secondary* à Kelowna, Colombie-Britannique, offraient des activités d'apprentissage mixte ou hybride, il est fort probable qu'elles n'aient pas été au courant de ce sondage et n'y aient donc pas répondu.

Alors que des données sur l'apprentissage mixte ou hybride de la maternelle à la 12^e année, il n'y a pas de présentation des données globales sur l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année pour 2023-2024 ni de comparaison de ces données avec les années précédentes. Les données qui ont été recueillies sont tout de même présentées dans les profils juridictionnels, car les données peuvent être situées de manière appropriée dans ceux-ci. Il convient également de mentionner que les activités d'apprentissage mixte dans chaque juridiction ont parfois été utiles pour bien comprendre la transition d'urgence des juridictions à l'enseignement à distance et plus tard à l'apprentissage à distance, qui s'est produit au cours des quatre dernières années scolaires.

3. Tendances de l'apprentissage en ligne

En réfléchissant aux développements récents de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année, plusieurs observations peuvent être faites - beaucoup dans le contexte de la pandémie et des réponses à l'apprentissage à distance de la plupart des conseils scolaires et des juridictions éducatives. La pandémie de 2020-2022 a certainement fait prendre conscience des environnements d'apprentissage en ligne, puisque l'« enseignement à distance d'urgence » a été imposé à l'ensemble du système scolaire de la maternelle à la terminale lors de la récente pandémie. Bien qu'une grande partie de cette pratique ait été critiquée, les gouvernements, les districts scolaires et les parents ont été sensibilisés aux possibilités d'apprentissage en ligne. L'impact de la pandémie sur l'utilisation à l'échelle du système d'environnements et d'outils d'apprentissage numériques permet d'examiner les tendances de l'apprentissage en ligne au Canada au cours des cinq dernières années. Plus précisément, après la pandémie et ses pratiques et politiques d'apprentissage à distance, quels changements ont eu un impact sur les politiques et pratiques préexistantes des programmes d'apprentissage en ligne après la pandémie ?

3.1 Disponibilité des données

Le premier rapport annuel State of the Nation : L'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada a été publié en 2008. Il portait sur l'année scolaire 2007-2008 et s'appuyait sur les informations fournies par les principaux intervenants et sur l'analyse de documents pour les trois provinces étudiées, et sur une analyse superficielle des documents pour les autres juridictions. Le deuxième rapport annuel State of the Nation : L'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada a été la première tentative d'obtenir des données des 13 ministères de l'éducation. Au cours des dix-sept dernières années, la participation des ministères de l'éducation et le taux de réponse à l'enquête sur les programmes individuels ont fluctué. Toutefois, au cours des six dernières années, le niveau de participation des ministères de l'éducation a considérablement diminué (comme l'illustre le tableau 6), et même ceux qui participent fournissent souvent des données pour des années scolaires antérieures à l'année scolaire recherchée (par exemple, en fournissant des données pour l'année scolaire 2021-22 ou 2022-23 en réponse à la demande de données pour ce rapport couvrant l'année scolaire 2023-24).

Tableau 6. Réponses au sondage par programme individuel depuis 2019

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
T.-N.-L.	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	PI/AD	AD	AD
N.-É.	MdE	MdE/AD	MdE/AD	MdE	MdE	MdE
I.-P.-É.	MdE/PI	PI/AD	PI/AD	MdE	PI/AD	AD
N.-B.	MdE/AD	MdE/AD	MdE/AD	MdE	MdE	MdE
Qc	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	PI	MdE/PI	MdE/PI
Ont.	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI
Man.	MdE/AD	MdE/AD	MdE/AD	MdE	MdE	MdE
Sask.	MdE/PI	MdE/PI	MdE/PI	MdE/PI	MdE/PI	MdE
Alb.	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	PI/AD	PI/AD	PI/AD
C.-B.	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE	MdE	MdE
Yn	PI	MdE/PI/AD	PI/AD	MdE/PI	MdE	MdE
T.N.-O.	MdE/PI	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/AD	MdE	MdE
Nt	PI/AD	MdE/PI/AD	MdE/PI/AD	AD	AD	AD
Fédéral	PI/AD	SAC/PI/AD	SAC/PI	SAC/PI	SAC/PI	SAC

MdE - Ministère de l'Éducation ; PI - Principaux intervenants ; AD - Analyse de documents ; AINC - Affaires autochtones et du nord Canada/SAC - Services aux Autochtones Canada

Le bloc ombragé indique des données incomplètes ou des données fournies pour une année scolaire antérieure.

Les cases grisées indiquent des données incomplètes ou des données d'une année scolaire antérieure fournies

Comme les chercheurs l'ont souligné au cours des deux ou trois dernières années, la réponse à l'enquête et les mises à jour suggérées par rapport au profil de l'année précédente de la part des fonctionnaires du ministère doivent généralement être approuvées par les directeurs et/ou les sous-ministres adjoints, voire, dans certains cas, par le sous-ministre et/ou le ministre ou leur personnel politique. Une fois que toutes les approbations appropriées ont été reçues, les ministères sont en mesure de répondre. Malheureusement, les retards et les délais prolongés pour la collecte des données persistent depuis la pandémie. L'augmentation de la charge de travail des fonctionnaires du ministère, le travail à distance, la diminution des effectifs, la rotation du personnel responsable de l'apprentissage en ligne au sein du ministère et/ou l'augmentation des niveaux d'approbation des hauts fonctionnaires sont autant de facteurs qui ont eu un impact sur le délai nécessaire pour obtenir des données, sur la réponse éventuelle et sur la fiabilité des informations fournies. En fait, ces facteurs continuent d'influer sur le calendrier de publication du présent rapport annuel.

La collecte de données est d'autant plus compliquée que de nombreux gouvernements ne produisent plus, ou ne rendent plus publiques, les mêmes quantités de données que celles qui étaient disponibles avant la pandémie. Par exemple, le ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador a cessé de publier des données relatives à l'apprentissage à distance dans son rapport annuel Education Statistics : Elementary-Secondary en 2018-19 et a cessé d'en faire état dans le système de profilage des écoles K-12 en 2019-20. Dans le même temps, la fiabilité des réponses des principales parties prenantes a également diminué. Dans certains cas, cela est dû au fait que de nombreux contacts dans le domaine de l'apprentissage en ligne que les chercheurs et leur partenaire, le Réseau canadien d'apprentissage en ligne (CANeLearn), avaient établis au cours des 17 dernières années, ont pris leur retraite. Cette réalité s'est accélérée en raison de l'augmentation du nombre de départs à la retraite suite à la pandémie, associée au mouvement interne de nombreux responsables de l'e-learning vers d'autres postes de direction au sein de leurs districts et conseils scolaires.

L'équipe de recherche a connu une perte similaire de données provenant de l'enquête sur les programmes individuels, qui a été introduite comme méthode de collecte de données pour le quatrième rapport annuel State of the Nation : L'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année au Canada en 2011. Cette année-là, le taux de réponse était de 26 % des 242 programmes. Cinq ans plus tard, les taux de réponse à l'enquête ont été publiés dans le cadre du rapport annuel de 2016, avec 29 % des programmes d'apprentissage en ligne ayant répondu à l'enquête individuelle. Ce chiffre a été suivi de 19 % en 2017 et de 21 % en 2018. Dans le douzième rapport annuel State of the Nation : K-12 E-Learning in Canada en 2019, il a été signalé qu'au cours des neuf dernières années, les chercheurs avaient reçu au moins une réponse à l'enquête annuelle sur les programmes individuels de la part de 50 % des quelque 270 programmes d'apprentissage en ligne au Canada. Cependant, une analyse des cinq dernières années révèle une situation différente (voir le tableau 7).

Tableau 7. Taux de réponse à l'enquête sur les programmes individuels depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2024
T.-N.-L.	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %
N.-É.	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
I.-P.-É.	-	0 %	0 %	0 %	0 %
N.-B.	100 %	50 %	50 %	0 %	1 %
Qc	40 %	40 %	60 %	1 %	0,3 %
Ont.	11 %	9 %	13 %	2 %	8 %
Man.	3 %	3 %	3 %	0 %	0 %
Sask.	31 %	4 %	5 %	0 %	0 %
Alb.	32 %	28 %	28 %	28 %	17 %
C.-B.	26 %	19 %	14 %	6 %	7 %
Yn	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %
T.N.-O.	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nt	-	-	-	-	-
Fédéral	40 %	50 %	75 %	25 %	25 %
Total	21 %	15 %	16 %	3 %	2 %

De 2011 à 2020, le taux de réponse annuel à l'enquête sur les programmes individuels a varié entre 19 % et 29 %, la plupart des années affichant un taux de réponse de l'ordre de 20 %. À partir de la première année complète de la pandémie (c'est-à-dire l'année scolaire 2020-21), le taux de réponse est tombé à 15 %. Deux ans plus tard, le taux de réponse s'est effondré pour se situer dans la partie inférieure de l'échelle, où il est resté. Dans le rapport de l'année dernière, les chercheurs ont proposé une explication possible - une augmentation du nombre de programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année, en particulier en Ontario (voir le tableau 8).

Tableau 8. Nombre de programmes d'enseignement à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année par juridiction au cours des cinq dernières années

	2018–2019	2019–2020	2020–2021	2021–2022	2022–2023	2023–24
T.-N.-L.	1	1	2	2	1	1
N.-É.	2	2	2	2	2	2
I.-P.-É.	0	0	1	1	1	1
N.-B.	2	2	2	2	3	2
Qc	5+	6+	7+	44+	6+	89+
Ont.	~81	~70	~70	248	527	584
Man.	~38	~38	~38	~38	~38	~38
Sask.	14	16	27	36	38	20
Alb.	33	34	36	46	46	47
C.-B.	74	69	68	71	69	69
Yn	2	2	2	2	2	2
T.N.-O.	1	1	1	1	2	1
Nt	0	0	0	0	0	0
Fédéral	5	5	4	4	4	4
Total	258	256	269	497	815	860

Bien qu'il y ait eu une certaine augmentation au cours de l'année scolaire 2020-21 du nombre de programmes en Saskatchewan, les augmentations significatives ont commencé au cours de l'année scolaire 2021-22. L'augmentation observée au Québec est due à l'approbation de programmes pilotes en vertu de l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique. Cependant, en Ontario, la croissance de ~70 programmes en 2020-21 à 584 programmes en 2023-24 représente une augmentation globale de plus de 830%. Comme le nombre de programmes publics d'apprentissage en ligne est resté constant, cette croissance de 830 % est due uniquement à l'augmentation significative du nombre de programmes d'apprentissage en ligne privés de la maternelle à la 12^e année.

L'augmentation du nombre de programmes s'est accompagnée d'une baisse significative du taux de réponse. Il est intéressant de noter que lorsque le nombre total de programmes a presque doublé au cours de l'année scolaire 2021-22, le taux de réponse a en fait augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, lorsque le nombre total de programmes a de nouveau presque doublé l'année suivante, le taux de réponse a chuté de manière spectaculaire. Comme indiqué, la quasi-totalité de la croissance des programmes d'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12^e année a eu lieu en Ontario, avec des écoles en ligne privées ou indépendantes cherchant à tirer parti de la possibilité d'offrir des crédits d'obtention de diplôme de l'Ontario aux étudiants internationaux. Il convient de noter que l'enquête sur les programmes a été envoyée aux écoles privées enregistrées auprès du ministère et offrant un programme d'apprentissage en ligne (Gouvernement de l'Ontario, 2025), mais qu'une seule école en ligne privée ou indépendante de l'Ontario a répondu à l'enquête. De plus, la demande d'inscription à un programme d'enseignement en ligne est une condition préalable à l'obtention d'un crédit d'études.

3.2 Implications en termes de politique et de financement

L'influence des changements de politique et de financement au cours des deux dernières décennies sur les programmes de cyberformation et leurs inscriptions a été significative. Par exemple, en Colombie-Britannique, l'une des juridictions les plus réglementées au Canada, les inscriptions aux programmes d'apprentissage en ligne ont doublé entre 2007 et 2010 - après qu'un changement de politique en 2006 ait supprimé les restrictions limitant le nombre de programmes d'apprentissage distribués financés (Winkelmans et al., 2010). La Colombie-Britannique a également été la seule juridiction canadienne à mettre en œuvre une allocation et un financement formels pour le soutien à l'apprentissage en ligne au niveau des écoles locales (Winkelmans, 2011). Ce financement a été conçu pour compenser le coût d'un

enseignant chargé d'apporter un soutien local aux étudiants en apprentissage en ligne, et c'est probablement la raison pour laquelle les inscriptions estimées à l'apprentissage en ligne ont augmenté de 2,5 % pour atteindre 13,5 % de participation des étudiants au cours de l'année scolaire 2020-2011, avant de retomber à 12 % au cours des deux années scolaires suivantes, une fois que le financement a pris fin. De même, en Alberta, le fournisseur provincial d'apprentissage en ligne (l'Alberta Distance Learning Centre) a fermé ses portes à la fin de l'année scolaire 2020-21 (Edwardson, 2020). Au moment où la fermeture a été annoncée, les inscriptions déclarées étaient à leur plus haut niveau dans la province (voir la vignette intitulée « Modèle de financement de l'apprentissage en ligne » dans le rapport 2022). Après la fermeture, le ministère de l'Éducation de l'Alberta a apporté plusieurs changements au financement de l'éducation à distance, ce qui a créé une certaine confusion chez les responsables de programmes, qui a entraîné des problèmes de financement.

En 2019, l'Ontario est devenue la seule juridiction au Canada à exiger des crédits d'apprentissage en ligne pour l'obtention d'un diplôme. Si le modèle actuel d'apprentissage en ligne comprend des éléments très centralisés, il se caractérise également par un modèle décentralisé de prestation par des programmes d'apprentissage en ligne individuels (Barbour & LaBonte, 2017). En conséquence, la mise en œuvre de l'apprentissage en ligne obligatoire a conduit à un rôle accru pour les programmes d'apprentissage en ligne basés sur les conseils, le centre d'apprentissage indépendant, et a également déclenché une augmentation significative des écoles privées en ligne. Après avoir d'abord annoncé quatre crédits d'apprentissage en ligne obligatoires, l'Ontario a commencé à mettre en œuvre l'obligation réduite pour les élèves de suivre deux crédits en ligne pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, à partir des élèves qui obtiendront leur diplôme en 2023-24 (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2022). Avant l'annonce de l'apprentissage en ligne obligatoire, environ 65 000 élèves, soit 5 % des élèves du secondaire, étaient inscrits à un cours en ligne en Ontario (Barbour & LaBonte, 2018 ; Kapoor, 2019). Au cours de l'année scolaire 2023-24, les inscriptions à l'apprentissage en ligne ont augmenté de 8 %, et le nombre d'élèves participant à un ou plusieurs programmes d'apprentissage en ligne a bondi de 5 % à plus de 7 % de la population étudiante de la province (Barbour & LaBonte, 2023). Il est important de noter que les données les plus récentes que le ministère de l'Éducation a été en mesure de fournir concernaient l'année scolaire 2021-22 (même si ces données ont été reçues en octobre 2024), ce qui soulève des questions relatives à la première cohorte d'étudiants soumis à l'obligation d'apprentissage en ligne qui ont obtenu leur diplôme en juin 2024 (Procter, 2022).

Enfin, les récents changements de politique et de financement, suspendus pendant la pandémie et réinitialisés dans de nombreuses juridictions (p. ex. Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario et Québec), ont eu un impact sur les programmes provinciaux et de district. Par exemple, en Colombie-Britannique, la mise en œuvre des changements de politique retardés en 2019 pour les écoles provinciales d'apprentissage en ligne et les écoles de district d'apprentissage en ligne désignées a commencé au cours de l'année scolaire 2022-23. En 2011, l'Alberta a fermé son programme provincial d'apprentissage à distance, modifiant ainsi ses politiques de financement de l'apprentissage en ligne, tandis qu'en décembre 2022, l'un des plus grands programmes de district de la Saskatchewan a été désigné comme société d'État chargée d'assurer l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année à l'échelle provinciale. En Ontario, la mise en œuvre de l'apprentissage en ligne obligatoire se poursuit et entraînera probablement une augmentation des inscriptions et de la participation des étudiants. Cependant, en raison du retard dans la certification des données, ces informations n'ont pas encore été mises à la disposition des chercheurs. Enfin, au Québec, la législation concernant le rôle principal de la salle de classe, l'environnement en ligne n'étant qu'un complément si nécessaire, combinée à une série d'affaires judiciaires, continue de décourager l'enseignement en ligne.

3.3 Impact de la pédagogie de la pandémie

En réfléchissant aux cinq dernières années d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année (c.-à-d. l'apprentissage à distance, en ligne et mixte), plusieurs observations peuvent être faites, dont plusieurs dans le contexte de la pandémie et des réponses à l'apprentissage à distance de la plupart des conseils scolaires et des juridictions en matière d'éducation. La première est l'émergence de l'enseignement à distance d'urgence, plus tard

appelé apprentissage à distance, où la pédagogie traditionnelle en face-à-face a été rapidement transférée dans un environnement numérique. L'émergence de la « Zoom School », où les enseignants diffusent des cours et les élèves s'assoient devant des écrans pour les recevoir comme s'ils étaient assis à leur bureau dans la salle de classe (Fox, 2021 ; Stewart, 2021 ; Wong, 2021), n'a aucun rapport avec la pédagogie et les pratiques d'enseignement des programmes d'apprentissage en ligne.

Pendant la pandémie, l'étiquetage des méthodes d'enseignement utilisées en tant qu'apprentissage en ligne est devenu très problématique, car le terme est devenu un terme politisé qui a plusieurs significations en fonction de l'argument avancé. Cela a été mis en évidence lors du discours public qui a entouré les propositions du gouvernement en matière d'apprentissage en ligne en Ontario tout au long de l'année 2019 (voir Barbour & LaBonte, 2019), qui a montré que l'apprentissage en ligne porte le stigmate d'une qualité inférieure à celle de l'apprentissage en face-à-face - malgré les recherches qui montrent le contraire (Chingos & Schwerdt, 2014 ; Hughes et al., 2015 ; Means et al. 2010 ; Stallings et al., 2016). Les chercheurs en apprentissage en ligne et à distance ont soigneusement défini des termes pour distinguer les solutions de conception très variables qui ont été développées et mises en œuvre : apprentissage à distance, apprentissage distribué, apprentissage mixte, apprentissage en ligne, apprentissage mobile, et autres (Barbour & LaBonte, 2015 ; Irvine, 2020), ce qui a conduit à l'adoption du terme « apprentissage à distance » pour décrire la pédagogie de la pandémie. Il est particulièrement intéressant de noter que, pendant la pandémie, la plupart des juridictions ont ignoré les programmes d'apprentissage en ligne existants, les éducateurs qui y participaient, ainsi que leurs connaissances et leur expérience. L'apprentissage à distance et les programmes d'apprentissage en ligne ont coexisté dans la plupart des juridictions, les éducateurs traditionnels réinventant de manière indépendante les pratiques d'enseignement et sélectionnant les technologies. Alors que certains programmes d'apprentissage en ligne ont connu un pic d'inscriptions, de nombreuses juridictions ont rapporté une faible augmentation des inscriptions à l'apprentissage en ligne au cours de l'année écoulée.

De nombreux éducateurs n'étaient pas préparés ni formés à l'utilisation des technologies nécessaires à l'apprentissage à distance. La plupart d'entre eux ont constaté que l'application des pratiques traditionnelles en classe ne se transférait pas bien aux environnements numériques, en particulier avec les étudiants à distance (LaBonte et al., 2022). Le manque d'élan pour développer les compétences pédagogiques et techniques requises des enseignants des programmes postsecondaires a fait défaut, et continue de faire défaut, après l'empressement initial à réagir. Les rapports « Pandemic Pedagogy Series » de CANeLearn proposent des recommandations sur la manière dont les écoles pourraient être mieux préparées aux crises futures, qui intègrent à la fois des possibilités d'apprentissage à domicile et à l'école, par le biais d'environnements d'apprentissage en ligne. En outre, il est absolument nécessaire de poursuivre cette ligne d'enquête par le biais d'une recherche continue au-delà des limites des sept rapports de la série. Le rapport de synthèse affirme qu'il faut davantage planifier et accorder une attention délibérée à la préparation des enseignants, aux infrastructures, à la politique de l'éducation et aux ressources pour pouvoir maintenir une continuité pédagogique de qualité en prévision des crises futures et de l'utilisation croissante des technologies et des environnements d'apprentissage numériques.

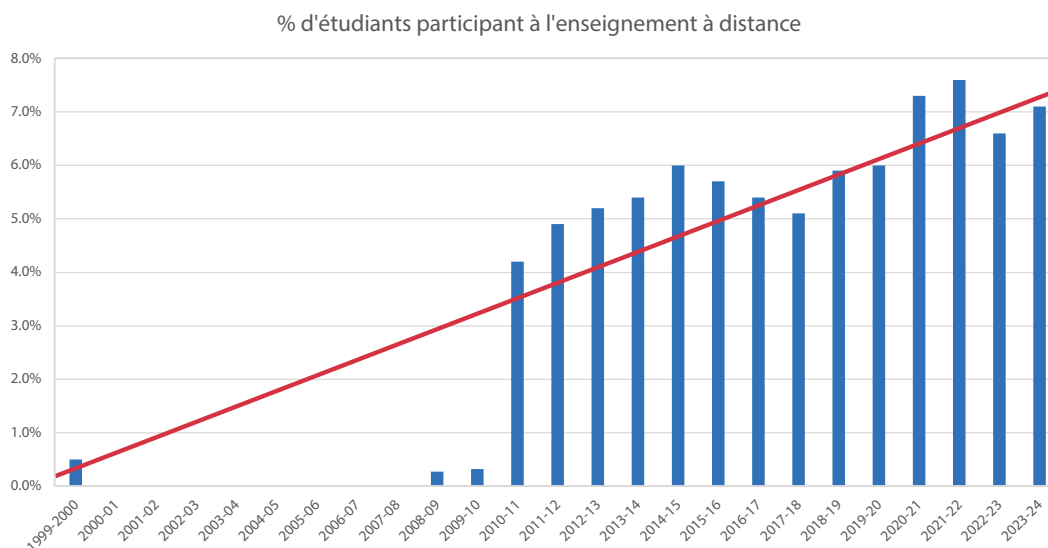
Il est intéressant de noter que l'exposition aux technologies d'apprentissage numérique avec des élèves éloignés des enseignants traditionnels n'a pas entraîné de changements dans les programmes d'apprentissage en ligne ou dans la politique/le financement, qui ont continué à fonctionner comme avant la pandémie. Il en va de même pour les pratiques d'enseignement en classe. Comme nous l'avons vu, les changements politiques et législatifs suspendus pendant la pandémie ont été repris avec peu, voire pas du tout, de changements. Les pratiques traditionnelles d'enseignement en classe sont revenues et les expériences d'apprentissage à distance, dans le meilleur des cas, ont pu influencer une augmentation de l'apprentissage mixte. Toutefois, les chercheurs ne disposent d'aucune donnée pour étayer cette affirmation. En fait, le système éducatif canadien est revenu à son statu quo, l'expérience de l'apprentissage à distance n'ayant eu que peu d'impact.

3.4 Niveau de participation à l'apprentissage en ligne

Au cours des cinq dernières années, la croissance des inscriptions aux programmes d'apprentissage en ligne est restée relativement constante. La participation de l'Ouest du Canada est restée la plus élevée, avec environ dix à onze pour cent de la population étudiante concernée. La Colombie-Britannique a connu une croissance constante des inscriptions au cours des cinq dernières années. Cependant, les inscriptions en Alberta ont atteint un sommet au cours de l'année scolaire 2020-2021, avec 97 527 étudiants, pour chuter à environ 80 000 étudiants au cours de l'année scolaire 2023-2024. La Saskatchewan a signalé peu de changements dans les inscriptions, restant à 8 % de participation des étudiants de la province. Le Yukon a fait état d'un plus grand nombre d'inscriptions à l'apprentissage en ligne que les deux autres territoires, avec un programme d'apprentissage à distance géré par le ministère et un programme d'apprentissage mixte soutenu par le ministère.

La figure 3 présente un graphique des inscriptions estimées aux programmes d'apprentissage en ligne depuis le premier calcul effectué par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2000) et les données annuelles subséquentes rapportées dans les publications sur l'état de la nation qui ont débuté en 2009. Au fur et à mesure des changements de politique et de financement au cours des 15 dernières années, les variations du pourcentage global estimé d'étudiants engagés dans une forme ou une autre d'enseignement à distance ont varié d'une année à l'autre. Toutefois, la ligne rouge de la figure 3 fournit une estimation visuelle de la croissance continue des inscriptions aux programmes de cyberformation, suggérant un taux de croissance annuel d'environ 0,33 %. Il convient de noter que les estimations pour les années scolaires 2020-21 et 2021-22 ont probablement été gonflées par les données sur l'apprentissage à distance incluses dans les inscriptions déclarées par le ministère.

Figure 3. Résumé des inscriptions à l'enseignement à distance et / ou en ligne de la maternelle à la 12^e année



Il est intéressant de noter que la plupart des juridictions où il n'y avait qu'un petit nombre d'étudiants engagés dans l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année avant la pandémie ont connu très peu d'effets de la pandémie. L'une des raisons peut être que ces provinces et territoires avaient des systèmes scolaires suffisamment petits pour pouvoir gérer les options d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12^e année en s'appuyant fortement sur leurs programmes traditionnels d'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année. Une autre raison pourrait être qu'en raison du nombre généralement faible d'étudiants participant à l'apprentissage à distance et en ligne de la maternelle à la 12^e année, l'impact proportionnel sur leur niveau de participation est souvent caché. Un changement de 1 % en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick ne nécessiterait que 1 000 étudiants, alors qu'un changement de 1 % en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique nécessiterait un changement

de 6 000 à 8 000 étudiants. Comme pour les années précédentes, bon nombre des tendances observées dans les données sur la participation par province ou territoire sont encore plus perceptibles lorsqu'on examine la proportion d'étudiants qui participent à l'apprentissage à distance ou en ligne de la maternelle à la 12^e année (voir le tableau 9).

Tableau 9. Sommaire par juridiction des pourcentages d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne pour les élèves en M-12, au cours des cinq dernières années.

Pourcentage d'élèves inscrits en apprentissage à distance et en ligne					
	2019–2020	2020–2021	2021–2022	2022–2023	2023–2024
T.-N.-L.	1,7 %	1,6 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
N.-É.	1,8 %	2,7 %	2,1 %	1,7 %	2,2 %
I.-P.-É.	0,7 %	0,8 %	1,3 %	0,8 %	1,0 %
N.-B.	3,5 %	4,8 %	5,2 %	5,3 %	5,9 %
Qc	3,5 %	3,9 %	5,5 %	4,4 %	4,3 %
Ont.	4,8 %	5,9 %	6,8 %	6,4 %	7,3 %
Man.	6,6 %	4,4 %	3,9 %	3,2 %	2,9 %
Sask.	6,7 %	12,2 %	10,3 %	8,2 %	8,0 %
Alb.	11,2 %	13,3 %	12,5 %	10,0 %	10,4 %
C.-B.	10,8 %	12,6 %	11,1 %	10,1 %	10,9 %
Yn	4,2 %	7,1 %	4,6 %	5,3 %	6,2 %
T.N.-O.	1,5 %	1,1 %	1,4 %	2,0 %	2,0 %
Nt	0,2 %	0,1 %	-	-	-
Fédéral	2,0 %	2,8 %	3,2 %	3,0 %	3,4 %
Total	6,0 %	7,3 %	7,6 %	6,6 %	7,1 %

En examinant les données d'une perspective prépandémique à une perspective postpandémique, la proportion d'élèves engagés dans l'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12^e année dans le Canada atlantique était à peu près la même - à l'exception du Nouveau-Brunswick, qui a connu une augmentation de près de 2 %. De même, l'Ontario a connu une augmentation de près de 2 % qui s'est poursuivie en raison de la nouvelle exigence d'obtention du diplôme. À l'inverse, dans l'ouest du Canada, le Manitoba et l'Alberta ont enregistré des baisses, tandis que la Colombie-Britannique a retrouvé ses niveaux historiques d'avant la pandémie. En fait, la Saskatchewan est la seule juridiction de l'Ouest à avoir connu une augmentation. Les juridictions du Nord du Canada qui ont fourni des données ont également connu des augmentations, le Yukon augmentant de 2 % et les Territoires du Nord-Ouest de 0,5 %.

Il convient de noter que l'Ontario a enregistré une augmentation de 8 % des inscriptions à l'apprentissage en ligne après la mise en place de l'apprentissage en ligne obligatoire. Il convient de noter que l'Ontario est la seule juridiction canadienne à avoir adopté cette politique. Avant l'annonce de l'apprentissage électronique obligatoire, environ 5 % des élèves du secondaire étaient inscrits à un cours d'apprentissage électronique en Ontario. Au cours de l'année scolaire 2023-24, on a constaté une augmentation de 8 % des inscriptions à l'apprentissage électronique, avec plus de 7 % de la population étudiante participant à un ou plusieurs programmes d'apprentissage électronique. Toutefois, il est difficile d'estimer l'impact total de la politique étant donné que les dernières données sur les inscriptions communiquées par le ministère de l'Éducation datent de l'année scolaire 2021-22.

4. Résumé des révisions au profil des juridictions

Les sous-sections suivantes présentent un résumé des révisions au profil de chaque province, territoire et au niveau fédéral. Ces résumés visent avant tout à mettre en lumière les changements dans la gouvernance et la réglementation existante dans la juridiction concernée, ainsi qu'à fournir les niveaux mis à jour des activités d'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride.

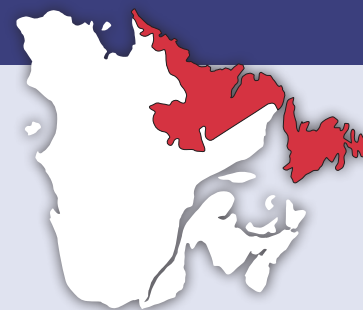
Le site Web du projet contient un profil complet des juridictions, présenté de la façon suivante :

- une analyse des divers documents législatifs et réglementaires régissant le fonctionnement de ces programmes d'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride;
- une description détaillée des programmes d'apprentissage à distance, en ligne et mixte ou hybride, offerts dans cette juridiction;
- un résumé de la réponse de la juridiction en matière d'apprentissage à distance au cours de l'année scolaire 2023-2024;
- des liens vers les profils annuels antérieurs;
- un survol de l'histoire de l'apprentissage en ligne dans cette juridiction;
- des liens vers des capsules (c'est-à-dire des articles offrant un point de vue plus personnalisé sur les entités prenant part à l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année) pour cette juridiction;
- des liens vers des documents de fond (c'est-à-dire des analyses plus détaillées d'enjeux spécifiques liés à la conception, à la prestation et au soutien de l'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année) dans cette juridiction;
- les plus récentes réponses au sondage sur les programmes individuels; et
- un aperçu des politiques liées à la prestation de l'apprentissage en ligne dans cette juridiction et les autres juridictions.

Les profils complets des juridictions sont présentés ici : <https://k12sotn.ca/francais/donnees/>

4.1 Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L)

525,972	Population
252	Nombre d'écoles (M-12)
63,805	Nombre d'élèves en M-12
1	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~950	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Pour la troisième année consécutive, l'équipe de recherche n'a pas reçu de réponse à nos demandes d'information de la part des responsables du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

À l'heure actuelle, le site web du gouvernement indique que :

L'enseignement à distance est offert par le Centre pour l'apprentissage à distance et l'innovation (CDLI) du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Son mandat comprend l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'enseignement à distance pour les écoles secondaires, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle en ligne pour les enseignants et la supervision des initiatives d'intégration de la technologie pour les élèves de la maternelle à la 12^e année. Le CDLI offre actuellement 38 cours aux élèves de 103 écoles, principalement situées dans les communautés rurales, éloignées et isolées de la province. (*Government of Newfoundland and Labrador, 2023a*)

Cette information n'a pas changé au cours des trois dernières années.

Jusqu'en 2018-2019, le ministère rapportait ses inscriptions à l'enseignement à distance dans le cadre de sa publication annuelle *Education Statistics: Elementary-Secondary*. Cependant, cela n'a pas été le cas au cours des dernières années scolaires. Historiquement, environ 1,5 % des élèves de la province étaient inscrits à des cours d'enseignement à distance.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/nl/>

4.2 Nouvelle-Écosse (N.-É.)

1,058,694	Population
370	Nombre d'écoles
133,531	Nombre d'élèves en M-12
2	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
2,974	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la réglementation en Nouvelle-Écosse.

En plus de l'école virtuelle de la Nouvelle-Écosse, la province a lancé le nouveau programme d'apprentissage indépendant en ligne de la Nouvelle-Écosse (qui a remplacé l'ancien programme d'études par correspondance) au cours de l'année scolaire 2023-24. D'après les données fournies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, au cours de l'année scolaire 2023-2023, environ 2 464 élèves étaient inscrits à des offres de l'école virtuelle de la Nouvelle-Écosse (y compris son équivalent en français langue première) et plus de 500 élèves étaient inscrits au nouveau programme d'apprentissage en ligne indépendant de la Nouvelle-Écosse.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/ns/>

4.3 Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É)

159,249	Population
63	Nombre d'écoles
20,131	Nombre d'élèves en M-12
1	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~200	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de recherche n'a pas reçu de réponse à nos demandes d'information de la part des responsables du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'équipe de recherche n'ayant pas reçu de réponse du ministère de l'Éducation et de la Petite enfance la participation au nouveau programme pilote d'école virtuelle pour l'année scolaire 2023-2024 n'est pas connue. Les dernières données reçues nous indiquaient qu'il y avait environ 40 élèves inscrits pendant l'année scolaire 2021-2022.

De plus, les élèves ont également continué à s'inscrire aux programmes offerts depuis le Nouveau-Brunswick. D'après les chiffres fournis par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année scolaire 2023-2023, environ 154 élèves étaient inscrits aux programmes d'enseignement à distance en anglais ou en français.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/pe/>

4.4 Nouveau-Brunswick (N.-B.)

781,024	Population
302	Nombre d'écoles
102,934	Nombre d'élèves en M-12
2	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
6,087	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a eu de changements dans la gouvernance et la réglementation au Nouveau-Brunswick.

Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, au cours de l'année scolaire 2023-2024, il y avait environ 3 200 étudiants inscrits au programme anglophone et 1 918 élèves inscrits au programme francophone. De plus, le programme anglophone offrait pendant l'été un programme en ligne gratuit qui permettait aux 800 élèves intéressés du secondaire et aux nouveaux diplômés de suivre un ou plusieurs cours, tandis que le programme francophone a offert quatre cours de mathématiques animés par quatre enseignants pendant la session d'été pour permettre à 91 étudiants de terminer un cours, de reprendre un cours échoué ou de changer de cours, ou encore de prendre de l'avance dans le décompte de leurs crédits.

En ce qui concerne l'apprentissage mixte, le ministère suit le nombre de cours demandés par les enseignants, il ne suit pas le nombre d'élèves inscrits à ces cours. Au cours de l'année scolaire 2023-24, 717 enseignants ont demandé à créer 1 189 cours mixtes dans le système de gestion de l'apprentissage, dont 412 cours vierges et 777 cours alimentés par du contenu provenant du département de l'éducation et du développement de la petite enfance, ce qui suggère que les enseignants étaient plus intéressés par l'utilisation du contenu existant que par l'élaboration de leur propre contenu. La majorité des enseignants ont demandé un seul cours, ce qui, selon le ministère, est un signe que l'enseignant enseigne quelque chose de nouveau pour eux.

Au cours de l'année scolaire 2023-24, une deuxième instance du système de gestion de l'apprentissage a été mise en place dans le but de migrer les cours pour l'apprentissage professionnel des éducateurs. L'objectif était de mieux optimiser l'environnement du Centre d'apprentissage virtuel du Nouveau-Brunswick (CAVNB) pour l'utilisation par les élèves. Le nouveau centre d'apprentissage professionnel (PL) a accueilli des cours pour les enseignants, les éducateurs de la petite enfance et d'autres utilisations d'apprentissage professionnel. Pour faciliter la gestion, les versions pour enseignants des cours destinés aux étudiants sont restées accessibles en tant que « cours de ressources pour enseignants » dans le système de gestion de l'apprentissage du CVNB.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/nb/>

4.5 Québec (Qc)

9,056,044	Population
2,767	Nombre d'écoles
1,157,761	Nombre d'élèves en M-12
89+	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~50,000+	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements importants dans la gouvernance et la réglementation au Québec.

Bien que le 7 décembre 2023, le Projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, a été adopté, il a rendu possible les services d'enseignement à distance, par voie réglementaire, dans deux contextes : (1) les situations exceptionnelles ou imprévisibles et (2) les services particuliers d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.

Au cours de l'année scolaire 2023-24, il y a eu 84 projets pilotes d'apprentissage à distance, répartis dans 61 établissements et organisations d'enseignement, impliquant 3 012 étudiants. Les projets pilotes approuvés étaient axés sur (a) les étudiants impliqués dans des activités sportives, (b) les étudiants hospitalisés ou en convalescence, ou (c) pour offrir d'autres matières scolaires qui ne correspondaient pas à l'emploi du temps de l'étudiant.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024 il y a eu 97 élèves qui étaient inscrits aux cours offerts LEARN et que 40 000 élèves ou plus ont accédé au contenu de cours de *LEARN* à des fins d'apprentissage mixte. Les données les plus récentes proviennent de la Société de formation à distance (SOFAD), qui date de trois ans, alors qu'il y avait plus de 38 000 élèves représentant plus de 85 000 inscriptions. Enfin, aucune donnée sur les inscriptions n'a été fournie par l'École en ligne du Québec ni par le Centre d'apprentissage en ligne de la CSSBE (géré par la Commission scolaire Beauce-Étchemin).

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/qc/>

4.6 Ontario (Ont.)

15,109,416	Population
4,835	Nombre d'écoles
2,054,336	Nombre d'élèves en M-12
584	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~150,000	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements importants au niveau de la réglementation dans la province de l'Ontario. Il est intéressant de noter que la réponse du ministère de l'éducation à l'enquête de cette année a modifié la terminologie utilisée, passant de l'e-learning à l'apprentissage en ligne.

L'obligation pour les élèves ontariens de prendre deux crédits en ligne pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires commençant par les élèves qui obtiendront leur diplôme au cours de l'année scolaire 2023-2024 est entrée en vigueur (*Ontario Ministry of Education, 2022a*). Il est important de noter qu'à l'heure actuelle, les données les plus récentes que le ministère de l'Éducation a été en mesure de nous fournir concernent l'année scolaire 2021-2022 (même si ces données ont été reçues en octobre 2024), ce qui soulève des questions concernant la première cohorte élèves qui obtiendront leur diplôme au cours de l'année scolaire 2023-2024 devront avoir suivi deux cours en ligne pour obtenir leur diplôme en juin 2024.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022 (année scolaire la plus récente pour laquelle des données sont disponibles), environ 106 000 élèves étaient inscrits à des cours dans le cadre de programmes d'apprentissage en ligne offerts par l'un des 60 conseils scolaires anglophones ou l'un des 12 conseils scolaires francophones financés par l'État. De plus, les données les plus récentes du le *TVO-ILC* (Centre d'études indépendantes TVO) indiquaient que plus de 22 000 élèves inscrits à des cours à distance (bien que ces données concernent l'année scolaire 2020-21). Enfin, toujours en 2021-2022, 511 écoles privées offraient un apprentissage en ligne, dont 70 étaient entièrement en ligne. Environ 34 645 élèves étaient inscrits à des cours en ligne offerts par ces écoles privées.

Finalement, le ministère ne comptabilise pas l'accès à la grande quantité et variété d'outils numériques qui peuvent être utilisés pour appuyer l'apprentissage mixte dispensé dans les écoles de l'Ontario. Cependant, il y a eu approximativement 1 172 742 utilisateurs inscrits dans le système de gestion d'apprentissage provincial utilisé par les élèves en classe ou en ligne de l'année scolaire 2023-2024.

Apprentissage à distance

À partir de l'année scolaire 2023-24, les conseils scolaires ont offert l'enseignement à distance directement, se sont associés à un autre conseil scolaire pour offrir l'enseignement à distance en leur nom, ou ont travaillé avec d'autres conseils scolaires pour offrir l'enseignement à distance en collaboration. Bien que le ministère soit responsable de l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des politiques, l'affectation des fonds et la prestation des programmes et services éducatifs aux élèves relèvent de la responsabilité des conseils scolaires de district et des écoles locales. Cela donne aux conseils et aux écoles la souplesse nécessaire pour prendre des décisions sur la prestation des programmes afin de servir au mieux leurs élèves.

Pour l'année scolaire 2023-24, le ministère a fourni aux conseils scolaires 10,1 millions de dollars par l'entremise du fonds annuel Subventions pour les élèves afin d'aider les conseils scolaires avec l'inscription à l'apprentissage à distance et de soutenir le coût des salaires et des avantages sociaux du personnel administratif (c.-à-d., directeur, directeur adjoint, soutien administratif de l'école, technologie de l'information). De plus, dans le cadre des Subventions pour les besoins des élèves 2023-24, on prévoit un financement de plus de 497 millions de dollars, en grande partie par l'entremise de la Subvention de base pour les élèves, pour des ressources comme les appareils technologiques des élèves, les manuels scolaires et le matériel d'apprentissage, les fournitures de classe, les ordinateurs de classe et les logiciels éducatifs.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/on>

4.7 Manitoba (Man.)

1,465,440	Population
832	Nombre d'écoles
214,132	Nombre d'élèves en M-12
~38	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~6,300	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Après une longue période d'examen du système éducatif K-12 dans son ensemble et des options d'apprentissage à distance et en ligne, la province a annoncé un processus d'élaboration d'une stratégie provinciale d'apprentissage à distance. Le gouvernement du Manitoba a adopté la définition suivante pour l'apprentissage à distance.

L'apprentissage à distance est un apprentissage synchrone ou asynchrone, et comprend une variété de formats et de méthodes de prestation, comme l'apprentissage en ligne, les appels vidéos, les appels téléphoniques et les documents imprimés. (*Manitoba Education and Early Childhood Learning*, 2023b, p. 24)

Toutefois, les récentes élections provinciales ont entraîné un changement de gouvernement et l'élaboration de cette stratégie a été suspendue.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, il existait deux programmes d'apprentissage à distance à l'échelle de la province : *InformNet* et la *Teacher Mediated Option* du ministère. Ces programmes ont fourni collectivement de l'apprentissage à distance à environ 3 300 élèves. De plus, environ 2 940 élèves ont participé à l'apprentissage à distance dans leur école locale ou leur division scolaire par l'entremise du système provincial de gestion de l'apprentissage.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/mb/>

4.8 Saskatchewan (Sask.)

1,209,107	Population
755	Nombre d'écoles
195,582	Nombre d'élèves en M-12
20	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
15,581	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changement de réglementation dans la province de Saskatchewan.

En 2023-2024, il y avait 15 écoles provinciales dans huit divisions scolaires, une école provinciale gérée par le Saskatchewan Distance Learning Centre (SKDLC) en tant que société d'État (qui propose deux offres : une année scolaire normale et un cours d'été), deux écoles indépendantes et quatre écoles des Premières Nations classées comme étant des écoles d'apprentissage en ligne offrant des cours de la maternelle à la 12^e année aux élèves de la Saskatchewan. Il y a eu 15 581 élèves participant à des programmes d'enseignement à distance ou d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/sk/>

4.9 Alberta (Alb.)

4,543,111	Population
2,518	Nombre d'écoles
766,280	Nombre d'élèves en M-12
47	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~80,000	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Pour la troisième année consécutive, l'équipe de recherche n'a pas reçu de réponse à nos demandes d'information de la part des responsables du gouvernement de l'Alberta.

Il n'y a pas eu de changements importants au niveau de la réglementation dans la province de l'Alberta.

À l'heure actuelle, Alberta Education (2024) répertorie 47 programmes de formation en ligne et à distance. Historiquement, environ 10 à 12 % des élèves de la province participent à des cours d'apprentissage à distance et/ou en ligne. Ainsi, les chercheurs estiment qu'il y avait environ 80 000 élèves inscrits à des cours d'apprentissage à distance et/ou en ligne de la maternelle à la 12^e année pendant l'année scolaire 2023-2024.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/ab/>

4.10 Colombie-Britannique (C.-B.)

5,519,013	Population
1,938	Nombre d'écoles
696,422	Nombre d'élèves en M-12
69	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
75,823	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

L'année scolaire 2023-24 a été la première année des accords ministériels et des écoles provinciales d'apprentissage en ligne. À la suite d'un processus d'expression d'intérêt, 21 écoles publiques d'apprentissage en ligne sous la tutelle de 18 conseils scolaires et 16 écoles indépendantes d'apprentissage en ligne sous la tutelle de 16 autorités scolaires indépendantes ont été sélectionnées par une commission d'examen. Le ministère et les écoles provinciales d'apprentissage en ligne ont poursuivi leur approche collaborative afin de préparer une mise en œuvre réussie du cadre et du processus de responsabilisation et d'assurance de la qualité au cours de l'année scolaire 2024-25. Le nouveau site web, *Online Learning BC* (British Columbia Ministry of Education, 2023). Finalement, les écoles d'apprentissage en ligne qui n'ont pas d'accord ministériel sont désormais des écoles d'apprentissage en ligne de district, qui desservent les élèves résidant à l'intérieur des limites de leur district.

Durant l'année scolaire 2023-2024, il y avait un total de 69 écoles d'apprentissage en ligne, dont 21 écoles provinciales publiques, 16 écoles provinciales indépendantes et 32 écoles de district, qui ont inscrit 75 832 élèves à un ou plusieurs cours. Finalement, le ministère de l'Éducation ne comptabilisait pas de données formelles sur les programmes d'apprentissage mixte ou hybride.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/bc/>

4.11 Yukon (Yn)

43,744	Population
33	Nombre d'écoles
5,960	Nombre d'élèves en M-12
2	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
367	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la réglementation au Yukon.

L'Aurora Virtual School est la seule école en ligne de langue anglaise sur le territoire et, au cours de l'année scolaire 2023-2024, elle a inscrit un total de 367 élèves (c'est-à-dire 83 élèves à temps plein et 284 utilisant des cours en supplément). Aucune donnée n'a été fournie concernant le seul programme en ligne de langue française est l'École Nomade. De plus, environ 526 élèves participaient et 100 enseignants engagés à l'apprentissage mixte de la maternelle à la 12^e année.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/yk/>

4.12 Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.)

45,605	Population
49	Nombre d'écoles
8,700	Nombre d'élèves en M-12
1	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
172	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la réglementation dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 90 élèves étaient inscrits au programme *Northern Distance Learning*. De plus, il y avait environ 82 élèves inscrits à des cours à distance offerts par la Vista Virtual School en Alberta.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/nt/>

4.13 Nunavut (Nt)

39,407 Population

45 Nombre d'écoles

10,902 Nombre d'élèves en M-12

0 Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

Indéterminé Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Pour une troisième année consécutive, l'équipe de recherche n'a pas reçu de réponse à nos demandes d'information de la part des responsables du gouvernement du Nunavut.

Il n'y a pas eu de changements dans la gouvernance et la réglementation au Nunavut. Cependant, le ministre de l'Éducation a publié une directive opérationnelle : *Kindergarten-12 Distance Learning* le 29 mai 2023 indiquant que la Vista Virtual School et le Centre francophone d'éducation à distance étaient actuellement les deux fournisseurs de formation à distance autorisés.

Le ministère de l'Éducation n'ayant pas fourni de mise à jour pour 2023-2024, le niveau de participation en enseignement à distance, en ligne et mixte de la maternelle à la 12^e année sur le territoire nous est inconnu.

Le profil provincial complet peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/nv/>

4.14 Fédéral

1,807,250 ¹	Population
524 ²	Nombre d'écoles
~117,940 ²	Nombre d'élèves en M-12
4	Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12)
~4,000	Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12)



1 Données du recensement de 2021

2 Fait référence à ceux qui déclarent un rôle nominal 2023–2023 directement à Services aux Autochtones Canada

Mises à jour sur l'apprentissage en ligne

Aucun changement n'a été apporté au cadre réglementaire des écoles qui relèvent de la compétence fédérale de Services aux Autochtones Canada (SAC). Dans le contexte de la Transformation de l'éducation des Premières Nations et pour refléter le principe du contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, SAC respecte le fait que le partage des données est une décision des Premières Nations et, par conséquent, n'a pas fourni de données sur l'apprentissage en ligne pour l'année scolaire 2016-2017.

À l'heure actuelle, quatre programmes autochtones d'apprentissage en ligne ont été identifiés. Selon la base des données les plus récentes soumises par ces programmes à l'étude via le sondage sur les programmes individuels, les chercheurs estiment qu'il y avait environ 4 000 élèves engagés en apprentissage à distance et apprentissage en ligne au cours de l'année scolaire 2023-2024. Étant donné que l'ISC ne fournit plus de données sur les indicateurs d'apprentissage mixte, il n'existe pas d'estimation du nombre approximatif d'élèves engagés dans l'apprentissage mixte.

Le profil complet fédéral peut être consulté sur le site : <https://k12sotn.ca/francais/fnmi/>

5. References

- Alberta Education. (2024). *Online learning*. <https://www.alberta.ca/online-learning>
- Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2015). *State of the nation study: K-12 e-learning in Canada*. Canadian E-Learning Network. <https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2016/09/StateOfTheNation2015.pdf>
- Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2017). *State of the nation study: K-12 e-learning in Canada*. Canadian E-Learning Network. <https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2018/02/StateNation17.pdf>
- Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2018). *State of the nation study: K-12 e-learning in Canada*. Canadian E-Learning Network. <https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2019/01/StateNation18.pdf>
- Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2019). Sense of irony or perfect timing: Examining the research supporting proposed e-learning changes in Ontario. *International Journal of E-Learning & Distance Education*, 34(2). <https://www.ijede.ca/index.php/jde/article/view/1137>
- Barbour, M. K., & LaBonte, R. (2023). *State of the nation study: K-12 e-learning in Canada*. Canadian E-Learning Network. <https://k12sotn.ca/wp-content/uploads/2024/01/StateNation23.pdf>
- British Columbia Ministry of Education. (2023). *Online learning BC*. <https://search.onlinelearningbc.com/>
- Chingos, M. M., & Schwerdt, G. (2014). *Virtual schooling and student learning: Evidence from the Florida Virtual School*. Harvard Kennedy School. http://www.hks.harvard.edu/pepg/PDF/Papers/PEPG14_02FVS_Chingos_Schwerdt.pdf
- Edwardson, L. (2020, August 12). Alberta Distance Learning Centre chooses to close a year early over budget concerns. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/alberta-distance-learning-centre-closing-1.5683470>
- Fox, C. (2021, October 14). Toronto secondary school teachers speak out against hybrid learning. CP24. <https://www.cp24.com/news/toronto-secondary-school-teachers-speakout-against-hybrid-learning-1.5623178>
- Government of British Columbia. (2020). *Education Statutes Amendment Act, 2020*. <https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/bills/billsprevious/5th41st:gov08-1>
- Government of Newfoundland and Labrador. (2023). *Distance Learning*. <https://www.gov.nl.ca/education/k12/distance/>
- Government of Ontario. (2025). Private school contact information. <https://data.ontario.ca/dataset/private-school-contact-information/resource/6545c5ec-a5ce-411c-8ad5-d66363da8891>
- Government of Quebec (2023) adopted *Projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*
- Government of Saskatchewan.(2023b). *Chapter 23 – The Education Amendment Act, 2023/Loi modificative de 2023 sur l'éducation*. <https://publications.saskatchewan.ca/#/products/121363>
- Hughes, J., Zhou, C., & Petscher, Y. (2015). *Comparing success rates for general and credit recovery courses online and face to face: Results for Florida high school courses*. U.S. Department of Education, Institute of Education Sciences, National Center for Education Evaluation and Regional Assistance, Regional Educational Laboratory Southeast. Retrieved http://ies.ed.gov/ncee/edlabs/regions/southeast/pdf/REL_2015095.pdf
- Irvine, V. (2020). The landscape of merging modalities. *EDUCAUSE Review*, 10. <https://er.educause.edu/articles/2020/10/the-landscape-of-merging-modalities>

- Kapoor, A. (2019). *Connecting to success: Technology in Ontario schools*. People for Education. <https://peopleforeducation.ca/our-work/connecting-to-success-technology-in-ontarios-schools/>
- Karounis c. Procureur Général du Québec. Cour Supérieure de Québec N°. 500-17-113300-209 (2021). <https://citoyens.soquij.qc.ca/php/decision.php?ID=DC6C9EB032217E124765987A4C2D6D71>
- LaBonte, R., Barbour, M. K., & Mongrain, J. (2022). *Teaching during times of turmoil: Ensuring Continuity of learning during school closures*. Canadian eLearning Network. <https://canelearn.net/wp-content/uploads/2022/09/Teaching-During-Times-of-Turmoil.pdf>
- Manitoba Education and Early Childhood Learning. (2022). *Manitoba's K to 12 education Action plan*. https://www.edu.gov.mb.ca/k12/action_plan/index.html
- Manitoba Education and Early Childhood Learning. (2023a). *K-12 action plan: Provincial remote learning strategy*.
- Means, B., Toyama, Y., Murphy, R., Bakia, M., & Jones, K. (2010). *Evaluation of evidence-based practices in online learning: A meta-analysis and review of online learning studies*. U.S. Department of Education. <https://www2.ed.gov/rschstat/eval/tech/evidencebased-practices/finalreport.pdf>
- Newfoundland and Labrador Department of Education. (n.d.a). *Education statistics: Elementary-secondary*. <https://www.gov.nl.ca/education/publications/k12/stats/>
- Newfoundland and Labrador Department of Education. (n.d.b). *School demographics and achievement data: K-12 school profile system*. https://www.education.gov.nl.ca/sch_rep/pro_year.htm
- Government of Nunavut. (2023). *Operational directive: Kindergarten-12 distance learning*. https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/documents/2024-12/K_to_12_Distance_Learning_Directive_2023.pdf
- Ontario Ministry of Education. (2022). *Policy/Program Memorandum 167 – Online learning graduation requirement*. <https://www.ontario.ca/document/education-ontario-policy-and-program-direction/policyprogram-memorandum-167>
- Procter, J. (2022). *Ontario policy/program memorandum 167 – Mandatory elearning*. Canadian eLearning Network. <https://k12sotn.ca/papers/ontario-policy-program-memorandum-167-mandatory-elearning/>
- Stallings, D. T., Weiss, S. P., Maser, R. H., Stanhope, D., Starcke, M., & Li, D. (2016). *Academic outcomes for North Carolina virtual public school credit recovery students*. U.S. Department of Education, Institute of Education Sciences, National Center for Education Evaluation and Regional Assistance, Regional Educational Laboratory Southeast. Retrieved http://ies.ed.gov/ncee/edlabs/regions/southeast/pdf/REL_2017177.pdf
- Stewart, B. (2021). 'Hybrid learning' in Ontario schools will rob children of quality education. *The Conversation*. <https://theconversation.com/hybrid-learning-in-ontario-schools-willrob-children-of-quality-education-165135>
- Winkelmans, T. (2011). Distributed learning funding in British Columbia. In M. K. Barbour, *State of the nation: K-12 online learning in Canada* (pp. 25-27). International Council for K-12 Online Learning. <http://k12sotn.ca/papers/distributed-learning-funding-in-british-columbia/>
- Winkelmans, T., Anderson, B., & Barbour, M. K. (2010). Distributed learning in British Columbia: A journey from correspondence to online delivery. *Journal of Open, Flexible and Distance Learning*, 14(1), 6-28. <https://jofdl.nz/index.php/JOFDL/article/view/29>
- Wong, J. (2021b, October 24). High schoolers, educators decry split focus of hybrid learning model. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/hybrid-learning-high-school1.6217868>

6. Appel de commandites – 2025 Étude sur la situation du e-learning en M-12 au Canada

La version 2025 de l'étude sur la situation du e-learning en M.-12 au Canada sera la dix-septième édition du rapport annuel produit par cette initiative de recherche. Au fil des ans, nous avons fourni une mise à jour sur les politiques et les activités en e-learning de la maternelle à la 12^e année de chacune des provinces, des territoires et des programmes relevant de la compétence fédérale. Nous avons également publié de nombreux documents de référence sur des questions ou défis sur des sujets d'intérêt pour les différentes parties prenantes au Canada, ainsi que des vignettes de divers programmes d'apprentissage en ligne de la maternelle à la 12^e année des provinces et territoires. Nous avons recueilli des données auprès des programmes œuvrant dans chaque province et territoire au moyen d'un sondage annuel. Enfin, nous avons veillé à ce que les récents rapports et les mises à jour du site Internet du rapport soient disponibles en anglais et en français.

Nous sommes à la recherche de financements pour l'étude et le rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada. Si votre entreprise ou organisation souhaite participer par le biais d'une commandite à la quinzième l'édition de l'étude et du rapport sur la situation du e-learning en M-12 au Canada, veuillez contacter Michael Barbour, responsable de la recherche à mkbarbour@gmail.com

Votre participation à titre de commanditaire aide à soutenir un rôle accru des programmes d'apprentissage en ligne et d'apprentissage mixte à travers le pays et représente une occasion idéale de démontrer l'intérêt de votre organisation ainsi que votre engagement à soutenir l'apprentissage en ligne et l'apprentissage mixte. Votre entreprise ou organisation sera reconnue pour son appui aux écoles virtuelles cherchant à élargir les options éducatives pour les élèves de la maternelle à la 12^e année à travers le Canada.

Je vous invite à examiner les bénéfices et perspectives associés à la commandite en ce qui a trait à l'étude sur la situation nationale de l'apprentissage en ligne au Canada :

- Recognition in all post-study press releases, presentations and distribution of information;
- Opportunity to provide input into the program survey;
- Participate in project conference calls;
- Project sponsor name and logo listed on all promotional materials;
- Project sponsor name and logo listed on the final report;
- Receive hard copies of the final report;
- Receive Executive Summary of the final report for use on company website and for marketing purposes; and
- Receive recognition as a leader for cutting-edge research of K-12 e-learning in Canada for sponsoring the research study.

Pour la dix-huitième édition du rapport annuel, nous sommes à la recherche de commanditaires qui souhaiteraient nous aider à imaginer un renouveau pour cette étude. Une étude qui peut partager des caractéristiques de l'étude et du rapport existant, mais qui pourrait également être très différente. Compte tenu de ce que nous savons et de ce que nous avons appris au fil des ans grâce au Rapport sur la situation du e-learning en M.-12 au Canada, nous aimerions aussi attaquer certaines questions avec vous. Aimerez-vous avoir plus d'informations, plus d'exemples à suivre, plus de données à utiliser afin d'assurer l'avenir de l'apprentissage en ligne au sein de votre organisation ?

Les institutions à but lucratif et non lucratif, les organisations, les individus, les fondations et les compagnies sont invités à s'associer à l'équipe de Rapport sur la situation nationale du e-learning en M-12 au pour commanditer l'étude. Nous vous invitons à considérer la commandite de cet important sondage et rapport mené annuellement. Nous vous remercions de votre intérêt et de votre soutien.

Published by



Open School BC